

Objet : PERTINENCE - AEC GRÉAGE DE SPECTACLES (NRC.0Q)

Résolution : _____

Réunion du : Conseil d'administration : Comité exécutif : Commission des études :

Pour : Information

Pour : Décision

Document(s) annexé(s) :

- Pertinence - AEC GRÉAGE DE SPECTACLES (NRC.0Q)

Exposé du dossier :

La Direction de la formation continue propose une révision du programme AEC Gréage de spectacles.

Les différentes démarches et les enquêtes réalisées ont permis de valider un besoin de formation suprarégionale dans le domaine de l'accrochage d'éléments acrobatiques et scéniques. Dans une étude sur les besoins de formation intitulée *Production scénique*, le MEES encourage par ailleurs les écoles de formation à développer des activités de perfectionnement dans les techniques de gréage de scène compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre observée dans ce secteur. Ce qui s'avère encore pertinent en 2018 à la lumière des discussions tenues avec plusieurs intervenants du milieu du cirque, notamment à travers d'excellentes relations avec le Cirque du Soleil.

Rappelons que le programme a débuté en février 2009 et a diplômé trois cohortes en 2009, 2010 et 2011. 52 étudiants ont terminé le programme. Depuis ce temps, quelques tentatives de relancer le programme ont été initiées, mais le milieu ne semblait pas prêt à recevoir d'autres diplômés. Une tentative a aussi été lancée dans la région de Québec, sans succès.

Le Collège offre depuis ses débuts le programme technique *Théâtre-Production*, voie de spécialisation « Gestion et techniques de scène ». Cette voie de spécialisation, connexe au travail technique en cirque, ne permet de développer que partiellement les compétences reliées au métier de gréreuse et gréeur.

La Direction de la formation continue du Collège se joint à nouveau au Cirque du Soleil et à l'École nationale de cirque pour offrir le programme de spécialisation AEC Gréage de spectacles (NRC.0Q) dans une approche plus ciblée des besoins du milieu du cirque.

(Voir le document de cohérence pour plus de précision)

Michel Simard, directeur de la formation continue

Présenté par

25 janvier 2018

Date

Projet de résolution :

ATTENDU la nature des besoins de formation de la main-d'œuvre dans ce secteur d'activité;

ATTENDU la consultation des enseignantes et des enseignants du département de théâtre;

ATTENDU l'examen réalisé par la régie pédagogique, de concert avec la Direction de la formation continue et des services aux entreprises;

Il est proposé :

Que la commission des études donne un avis favorable au conseil d'administration quant à l'adoption de la pertinence du programme AEC en *Gréage de spectacles* dans une version révisée (NRC.0Q), telle que décrite dans le document présenté.

Proposé par : _____

Et

Appuyé par : _____